



Observatoire de l'Action Gouvernementale. asbl

Siège social : Bujumbura -Burundi * B.P.:3113 Bujumbura_Tél.:22 21 88 20
E-mail:oag@cbinet.net * Site Web:www.oag.bi

Analyse de la représentation de la fille et de la femme dans
les différents paliers de l'enseignement public au Burundi

Des progrès mais, insuffisants.

Bujumbura, mars 2013

Remerciements

Au terme de cette recherche, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale tient à remercier le Consultant, Pr. Joseph NDAYISABA, pour son apport précieux dans la réalisation de cette étude.

Ses remerciements vont également à l'endroit des membres du comité de pilotage en l'occurrence :

Monsieur Onesphore NDUWAYO, Président de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale et membre du comité de pilotage de cette étude ;

Madame Marie BWIMANA, Trésorière de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale et membre du comité de pilotage de cette étude ;

Monsieur Pascal MUKENE, Directeur d'Intervention au Projet de la Formation initiale des Enseignants au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation, lecteur critique de cette étude ;

Monsieur Melchior NDAYIMIRIJE, Secrétaire Exécutif de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale et membre du comité de pilotage ;

Monsieur Déogratias NZUNOGERA, Chargé de Programmes à l'Observatoire de l'Action Gouvernementale et membre du comité de pilotage de cette étude.

Enfin, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale exprime sa profonde gratitude à l'endroit de l'ONG OXFAM NOVIB pour son appui financier.

Table des matières

N°	Matières	Page
	Remerciement.....	3
	Table des matières.....	5
	Sigles et Abréviations.....	7
	Liste des figures.....	9
	Liste des tableaux.....	11
	Résumé Exécutif.....	13
	Introduction.....	17
	Méthodologie.....	18
1.	Le poids de la femme dans le secteur de la formation.....	20
1.1.	Le poids démographique de la femme.....	20
1.2.	L’alphabétisation et le niveau d’instruction.....	21
1.3.	Le pré primaire et le primaire.....	24
1.4.	L’enseignement secondaire.....	30
1.4.1.	Le poids numérique des filles dans les écoles secondaires publiques.....	30
1.4.2.	La présence de la fille dans les filières de l’enseignement secondaire.....	37
1.5.	L’enseignement supérieur.....	41
1.5.1.	Le poids numérique des filles dans l’enseignement supérieur public.....	41
1.5.2.	Présence de la fille dans les filières de l’Enseignement Supérieur.....	44
1.6.	La femme au sein du personnel du secteur de l’enseignement.....	49
2.	Analyse et interprétation de la situation.....	52

2.1.	Principaux constats.....	52
2.2.	Hypothèses explicatives.....	55
2.2.1.	La psychologie différentielle.....	55
2.2.2.	Les perceptions liées au genre.....	56
2.2.3.	Les stéréotypes socioprofessionnels.....	58
2.2.4.	Les violences sexuelles.....	58
2.2.5.	Les conditions socio économiques.....	60
	Conclusion et recommandations.....	64
	Bibliographie.....	69
	Annexes.....	71

Sigles et Abréviations

AS	: Année Scolaire
BUPLANE	: Bureau de la Planification de l'Education
CEM	: Centre d'Enseignement des Métiers
CFP	: Centre de Formation Professionnelle
COCO	: Collège Communal
CPE	: Conseil Provincial de l'Enseignement
CSLP	: Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté
DCE	: Direction Communale de l'Enseignement
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
ENS	: Ecole Normale Supérieure
ES	: Ecole (Enseignement) Secondaire
ESC	: Ecole Secondaire Communale
ESC	: Enseignement Secondaire Communal
ESGP	: Enseignement Secondaire Général et Pédagogique
INSP	: Institut National de Santé Publique
ISCAM	: Institut Supérieur des Cadres Militaires
LC	: Lycée Communal
MEBSEMFPFA	: Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle, et de l'Alphabétisation
OAG	: Observatoire de l'Action Gouvernementale
PARES	: Projet d'Appui au Renforcement de l'Enseignement Supérieur
PF	: Population féminine
PM	: Population masculine
PT	: Population totale
PSDEF	: Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

TBA : Taux Brut d'Admission
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TNS : Taux Net de Scolarisation
UB : Université du Burundi

Liste des figures

- Figure 1 : Niveau d'instruction de la population par sexe (RGPH 2008°)
- Figure 2 : Evolution des TBS par sexe de 1965 à 2010
- Figure 3 : Impact de la crise de 1972
- Figure 4 : Impact de la crise de 1993
- Figure 5 : Pourcentage des F et G au primaire et secondaire de 2001 à 2010
- Figure 6 : Pourcentage des filles au primaire et dans l'ESGP par province en 2010-2011
- Figure 7 : Pourcentage d'élèves par sexe et par classe dans le secondaire communal et non communal : Cycle inférieur.
- Figure 8 : Pourcentage d'élèves par sexe et par classe dans le secondaire général non communal et communal : Cycle supérieur
- Figure 9 : Pourcentage de diplômés d'Etat par sexe, session 2011
- Figure 10 : Comparaison des effectifs F et G
- Figure 11 : Comparaison des effectifs F et G dans les écoles professionnelles A3/A4¹ les Lycées techniques publics et communaux
- Figure 12 : Comparaison des effectifs F et G dans l'enseignement des métiers
- Figure 13 : Pourcentage des filles dans les différents paliers en 2001, 2005 et 2010
- Figure 14 : Effectifs F/G dans le secondaire général et pédagogique : Cas des classes terminales
- Figure 15 : Effectifs des F et G dans les différentes sections des Lycées Techniques²

¹ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

- Figure 16 : Effectifs des F et G dans les différentes sections de l'enseignement des métiers³
- Figure 17 : Effectifs des filles et garçons dans les 4 institutions d'enseignement supérieur public⁴
- Figure 18 : Evolution des effectifs par sexe à l'UB de 2001 à 2012⁵
- Figure 19 : Evolution du % des filles dans les universités publiques et privées
- Figure 20 : Pourcentage moyen de filles nouvellement inscrites par faculté de 2008 à 2012 à l'UB
- Figure 21 : Pourcentage des F et G à l'ENS par filière en 2009-2010
- Figure 22 : Pourcentage des filles et garçons dans les différentes filières à l'INSP (AA 2009-2010)
- Figure 23 : Indice de parité F/G dans les différentes filières dans le privé et le public
- Figure 24 : Pourcentage de femmes enseignantes dans les différents paliers en 2010-2011
- Figure 25 : Pourcentage des femmes et des hommes au sein du personnel administratifs : secondaire communal et non communal en 2010-2011
- Figure 26 : Proportion des F et G dans les établissements scolaires par rapport à leur poids démographique
- Figure 27 : Cas de grossesses des élèves par DPE en 2010-2010.
- Figure 28 : Victimes de harcèlement sexuel en milieu scolaire en % (Etude FAWE/ABEJA 2007)
- Figure 29 : Carte de la pauvreté au Burundi

² BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

³ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

⁴ BUPLANE, Annuaire 2009-2010, Tome 3

⁵ Service de la Planification, Université du Burundi.

Liste des tableaux

- Tableau 1 : Poids numérique de la femme au sein de la population burundaise
- Tableau 2 : Taux d'alphabétisation par sexe et par province selon le RGPH 2008
- Tableau 3 : Niveau d'instruction de la population par sexe (RGPH 2008).
- Tableau 4 : TBS par sexe depuis l'AS 1965-1966
- Tableau 5 : Evolution du % des filles au primaire et au secondaire de 2001 à 2010
- Tableau 6 : Pourcentage des filles dans les différents paliers en 2001, 2005 et 2010
- Tableau 7 : Effectifs des filles dans les filières du secondaire public : classes terminales.
- Tableau 8 : Effectifs des étudiants par sexe dans l'ESP
- Tableau 9 : Filles nouvelles inscrites par année et par faculté de 2008 à 2011
- Tableau 10 : Effectifs des filles et garçons dans les filières de l'ENS en 2009-2010
- Tableau 11 : Comparaison des effectifs des filles et garçons à l'INSP en 2009-2010 :
- Tableau 12 : Effectifs des enseignants par niveau selon le genre en 2010-2011
- Tableau 13 : Effectifs des personnels administratifs par sexe au secondaire communal et non communal en 2010-2011

Résumé Exécutif

Principaux constats

- 1. Les objectifs de l'étude sont les suivants : (1) Présenter l'état des lieux de la participation de la fille et de la femme dans le secteur de l'enseignement public, (2) Etablir une comparaison entre les constats faits et la structure de la population burundaise ; (3) Faire des propositions de stratégies concrètes en vue d'améliorer le niveau d'accès de la fille et de la femme à tous les paliers de l'enseignement public.*
- 2. Les données qui ont servi à élaborer ce document ont été récoltées à partir des annuaires statistiques du Bureau de la Planification de l'Education ainsi que d'autres études réalisées dans le domaine*
- 3. Les pourcentages respectifs des deux sexes au sein de la population générale étaient de 51,15% pour les femmes, et de 48,85% pour les hommes en 2008 (RGPH 2008),*
- 4. Le niveau d'instruction de la population féminine est largement inférieur à celui des hommes au regard de son poids démographiques. D'après le RGPH 2008, 55% des femmes n'ont jamais été à l'école contre 45% d'hommes.*
- 5. Le taux d'alphabétisation des femmes est de 46% contre 54% pour les hommes.*
- 6. Concernant la scolarisation dans les structures formelles, l'écart entre le niveau de scolarisation des filles par rapport à celui des garçons s'aggrave au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie scolaire, et ce en défaveur de la fille : 50% des effectifs au primaire, 42% au secondaire et 25% au supérieur.*
- 7. La parité est déjà atteinte dans le Pré scolaire et le Primaire.*

8. *Les crises socio politiques que le pays a connu, surtout celles de 1972 et 1993, ont provoqué un retard important au niveau des taux d'accès au primaire, particulièrement pour les garçons.*
9. *Au secondaire général et pédagogique, les filles représentent 42% des effectifs. Cette proportion est pratiquement constante depuis 2000.*
10. *Au niveau de l'Université du Burundi, la proportion des filles oscille entre 15 et 17% de 2007-2008 à 2011-2012. Pour l'ensemble des Institutions publiques, le pourcentage des filles est de 25%.*
11. *C'est à l'ISCAM que la présence de la fille est de loin la moins importante : 4% en 2009-2010, 8% en 2012-2013.*
12. *Les institutions d'enseignement supérieur privé sont entrain de contribuer à relever le taux d'accès des filles à l'enseignement supérieur. Dans certaines institutions comme l'Université Lumière, l'Université des Grands Lacs, le pourcentage des filles dépasse 50.*
13. *L'autre constat important concerne la faible présence des filles dans les filières scientifiques et technologiques. Ce constat est manifeste au secondaire comme au supérieur.*
14. *Au secondaire, les filles sont nettement plus nombreuses dans les filières pédagogiques et de gestion. En 2010-2010, il y avait dans les classes terminales des écoles secondaires publiques : 61% de filles dans les Lycées Pédagogiques, 28% en Lettres Modernes, 17% en Scientifique A.*
15. *A l'Université du Burundi, elles fréquentent surtout l'ISCO, où la formation est à cycle court. Parmi les nouveaux inscrits à l'UB de 2008 à 2011, on compte 28% de filles à l'ISCO, 26% à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, 15% à la faculté des Sciences et 10% à l'ITS.*
16. *Les femmes sont largement sous représentées aussi dans les postes de responsabilités au sein des établissements scolaires.*

17. *Au primaire en 2010-2011, on relève un pourcentage d'enseignantes de loin plus élevé que celui des hommes dans le pré scolaire (82%), une légère différence en faveur des femmes au primaire (53%).*
18. *Par contre, les postes de directeurs étaient occupées par 21% de femmes au primaire. Au secondaire, seulement 7% des postes de chefs d'établissements et de préfets des études étaient occupées par les femmes.*

Conclusion et recommandations :

Accroître la présence de la fille dans les degrés supérieurs de la scolarisation (secondaire et supérieur), c'est donner plus de chances aux femmes d'accéder aux postes de responsabilités et aux fonctions généralement « fermées » pour elles. Pour cela, il faut agir en amont et en aval, c'est-à-dire : (1) agir sur les obstacles susceptibles de réduire leur niveau d'accès aux études longues et à toutes les filières, (2) promouvoir une politique volontariste de placement des femmes dans des postes généralement perçus comme « masculins ». En effet, pour augmenter le niveau d'aspiration des filles, il faut des exemples auxquels elles puissent se référer.

On peut espérer aussi que le contexte actuel de revendications de droits et libertés, d'équité et de non discrimination, va accélérer la disparition, ou tout au moins la réduction des croyances et des perceptions défavorables à la fille, ainsi que des stéréotypes sociaux et professionnels évoqués ci-dessus.

Cependant, il faut garder à l'esprit que l'évolution vers la disparition des disparités constituera aussi un des résultats de la baisse du niveau de pauvreté et de l'analphabétisme. Il a été déjà évoqué plus

haut que les provinces les plus pauvres, où il y a le plus d'analphabètes, sont aussi celles où le niveau de scolarisation en général et celui de la fille en particulier est le plus faible.

Recommandations au Gouvernement

1. L'une des mesures à prendre pour favoriser les taux d'accès des filles aux niveaux secondaire et supérieur est d'élargir l'offre de formation en multipliant les sections qui peuvent attirer davantage d'élèves. Dans le même temps, il serait opportun de mener des études sur les véritables raisons, ressenties par les filles elles mêmes, de leur faible engouement pour certaines filières tel que constaté dans les résultats de la présente étude. Les résultats de ces recherches permettraient d'agir sur les vrais facteurs de blocage.
2. Il est aussi nécessaire de prendre des mesures pour réduire dans de brefs délais les disparités qu'on observe dans l'implantation des écoles secondaires par province. Le Gouvernement doit apporter un appui consistant aux provinces et communes les moins dotées en infrastructures scolaires. Il est prévisible que la réduction de ces disparités se répercutera sur le taux d'accès des filles à ce niveau d'enseignement.
3. Dans le cadre du développement de l'enseignement supérieur professionnel, il y a lieu de promouvoir l'accès des filles et femmes à ce niveau d'enseignement en ouvrant des filières professionnelles liées à l'enseignement : les enseignantes du pré primaire et du primaire disposeraient ainsi d'une ouverture vers l'enseignement supérieur.

4. Le Gouvernement doit prendre des mesures concrètes et dissuasives, pour protéger les élèves-filles contre les violences sexuelles, les grossesses, le harcèlement sexuel, les mariages précoces. Ces situations provoquent en effet un nombre important d'abandons scolaires des jeunes filles. Cette recommandation a déjà été formulée à plusieurs reprises dans divers fora au niveau national et international⁶.
5. Il existe encore au sein des écoles des comportements et pratiques sexistes dans la distribution des tâches, les contenus de certains manuels. Les responsables du Ministère, à travers les bureaux pédagogiques, devraient extraire des manuels scolaires toutes références à des stéréotypes sexistes. Les outils pédagogiques utilisés dans la formation initiale des enseignants doivent aussi être revisités pour les mêmes raisons.
6. Afin de préparer les enseignants à adopter des attitudes et pratiques équitables envers leurs élèves, il est nécessaire d'inclure aussi dans leur formation initiale un module sur les questions de genre.

Recommandations aux établissements scolaires

7. Afin de susciter et d'élargir l'accès des filles aux études scientifiques et technologiques, il faut agir sur le processus d'orientation : aider, conseiller les élèves pour qu'ils opèrent des choix judicieux et non construits sur des stéréotypes et des on-dit. L'attention doit être portée particulièrement sur les orientations après la 10^{ème} et à l'enseignement supérieur.

⁶ Cf. Atelier organisé par le MEBSEMFPFA et l'UNICEF en août 2012 au Royal Hotel.

8. Il est nécessaire pour cela de créer au sein des écoles secondaires des commissions d'orientation ou de guide à l'orientation, qui devraient aider les élèves à faire des choix pertinents et encourager les filles à embrasser les carrières scolaires scientifiques et technologiques ainsi que des cycles longs.
9. La recommandation concernant les comportements et pratiques sexistes évoquée ci-dessus concerne aussi les établissements scolaires, particulièrement en ce qui concerne la distribution des tâches entre filles et garçons. Les autorités scolaires doivent éviter des pratiques qui renforcent chez les filles les perceptions et les stéréotypes sur leur infériorité par rapport aux garçons

Recommandations aux associations de la société civile

10. Il existe au Burundi une pratique dans la gestion des ressources des ménages qui agit par ricochet et négativement sur les ambitions scolaires de la femme : le fait que ce soit le mari qui ait toutes les prérogatives, y compris même dans certains cas, un droit de regard sur ce que gagne l'épouse. Les organisations de la Société Civile doivent continuer et même renforcer leur plaidoyer pour l'autonomisation des femmes, ce qui par ricochet, pourrait les rendre plus ambitieuses sur le plan scolaire.
11. Les organisations de la société devraient inclure dans leurs plaidoyers la facilitation au niveau des règlements scolaires de la réintégration scolaire des jeunes filles victimes de grossesses, ainsi que la poursuite pénale systématique des

auteurs de violences sexuelles faites aux élèves (Cf. projet de texte en cours d'élaboration, sur initiative du MEBSEMFPFA et de l'UNICEF)⁷.

12. Dans l'objectif de protéger les élèves filles contre les violences sexuelles, il est aussi nécessaire que les organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de l'enseignement sensibilisent les autorités scolaires et les parents à faire attention aux situations qui fragilisent les filles et adoptent des attitudes et des mécanismes de prévention concertés. (Comités de surveillance, rapportage systématique des cas de violations, plaintes auprès des instances judiciaires, dénonciation des « arrangements à l'amiable » entre les auteurs de violences sexuelles et les parents...)
13. La présente étude n'est pas allée en profondeur des véritables motivations qui poussent les filles à être relativement moins agressive que les garçons sur le plan scolaire en poussant le plus loin possible leurs études, ainsi que leur préférence manifeste pour certaines filières. Il est souhaitable que ces motivations soient connues afin que les propositions d'amélioration de la situation soient basées sur des données objectives.

⁷ L'article 554 du Code Pénal stipule que :
« Est réputé viol avec violences tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit et de quelque moyen que ce soit, commis par une personne adulte sur un mineur de moins de dix-huit ans même consentant ».

Introduction

Au niveau de l'Afrique subsaharienne, le Burundi est malgré tout assez bien positionné en ce qui concerne la scolarisation de la fille dans l'enseignement de base. Il a atteint la parité dans l'enseignement préscolaire comme c'est le cas pour la grande majorité des pays de cette zone. Pour le primaire, cette parité a été atteinte avec l'année scolaire 2009-2010. Là aussi, le Burundi est sur la même voie que beaucoup d'autres pays. Trois pays de l'Afrique subsaharienne n'ont pas encore un taux de parité inférieur à 0,75 pour le TBS : le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Par contre au niveau du secondaire et de l'enseignement supérieur, le Burundi est encore largement en dessous de la moyenne : au secondaire, le TBS était de 32% en moyenne en 2006 en Afrique subsaharienne, alors que le Burundi a atteint un TBS de 24% seulement en 2010-2011. Pour l'enseignement supérieur, le Burundi affiche un pourcentage de filles de 34%, alors que la moyenne en Afrique subsaharienne était déjà de 40% en 2006.

Ces chiffres indiquent que le Burundi a encore du chemin à faire pour éliminer ces disparités, qui, faut-il le souligner, ne concernent pas seulement le genre, mais aussi les situations socioéconomiques : cas des orphelins, des enfants batwa, des enfants handicapés...

Conformément aux termes de références, le présent document contient un état des lieux sur les disparités de formation et de scolarisation en ce qui concerne le genre. Pour faciliter la lecture de cet état des lieux, des données chiffrées sont visualisées par des graphiques, puis analysées et interprétées.

Ce travail a porté sur les volets alphabétisation et scolarisation sur les 4 niveaux : le pré primaire et le primaire, le secondaire et le supérieur. Une attention particulière a été portée sur l'aspect progressif des écarts des indicateurs d'accès entre filles et garçons au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie scolaire.

Il a été intégré dans le document des hypothèses explicatives des écarts constatés dans les niveaux de scolarisation entre les filles et les garçons. Enfin, des propositions sur des stratégies d'amélioration du niveau de scolarisation de la fille et de la femme ont été émises, à partir d'une analyse des paramètres susceptibles d'expliquer les différences de scolarisation liées au genre.

Rappel des Objectifs

Les Termes de Références indiquent les objectifs visés pour cette étude :

- (1) Présenter l'état des lieux de la participation de la fille et de la femme dans le secteur de l'enseignement public au Burundi ;
- (2) Etablir une comparaison entre le constat fait et la structure de la population burundaise ;
- (3) Faire des propositions de stratégies concrètes en vue d'améliorer le niveau d'accès de la fille et de la femme à tous les paliers de l'enseignement public au Burundi

Méthodologie

Pour ce qui concerne la méthodologie, les données qui ont servi à élaborer ce document ont été récoltées à partir des annuaires statistiques du Bureau de la Planification de l'Education (BUPLANE), des études réalisées sur des questions relatives au genre menées en particulier par l'OAG et FAWE/Burundi, ainsi que des statistiques

disponibles dans les institutions d'enseignement supérieur public a été opérée avec l'analyse documentaire.

Afin d'évaluer l'ampleur des écarts constatées, c'est-à-dire au regard du poids démographique des filles et des garçons, des données sur le dernier recensement de la population et de l'habitat de 2008 ont été mises à contribution. C'est ainsi que des comparaisons statistiques ont été effectuées pour se rendre compte des proportions des filles et des femmes dans la population et leur représentativité dans les paliers de scolarisation.

1. Le poids de la femme dans le secteur de la formation

Une représentation faible dans les paliers supérieurs de l'enseignement

1.1. Le poids démographique de la femme

Les trois recensements effectués au Burundi, en l'occurrence ceux de 1979, 1990 et 2008 ont permis de constater que la femme est légèrement majoritaire dans le pays. Le tableau ci-dessous le montre :

Tableau 1 : Poids numérique de la femme au sein de la population burundaise

	1979	1990	2008
Population totale	4 028 420	5 292 393	8 053 574
Taux de Masculinité : (PM/PT)*100	48	49	49
Taux de Féminité : (PF/PT)*100	52	51	51

Il n'existe pas de différence sensible au niveau des provinces et des communes. Pour le Recensement de 2008, les provinces où les femmes étaient minoritaires sont : Bujumbura Mairie avec 45% de femmes et Bubanza qui en comptait 49%. Les provinces de Mwaro et Muramvya affichaient 2% au dessus de la moyenne (53% de femmes et 47% d'hommes).

Si on se réfère à la tranche d'âge supposée en phase de formation (5-24 ans), il existe une différence des effectifs de 4% en faveur des garçons. Il faut signaler aussi que le taux de mortalité des hommes (18,5%) est supérieur de 4% par rapport à celui des femmes (14,6%). Au-delà de cette supériorité numérique relative des femmes par rapport aux hommes, il faut garder à l'esprit l'objectif de tout

programme et actions de développement : promouvoir, améliorer la qualité de la vie des citoyens.

Or dans les pays comme le Burundi où la femme porte sur ses épaules le gros des tâches d'entretien de la famille et de l'éducation de jeunes enfants, son instruction n'est pas seulement une obligation pour réaliser l'équité proclamée par les diverses Conventions et Résolutions, mais aussi et surtout une condition pour réaliser l'objectif de qualité de vie évoqué ci-dessus.

1.2. L'alphabétisation et le niveau d'instruction

En appliquant le taux d'accroissement annuel de la population de 2,4% fixé grâce aux données du RGPH 2008, la population burundaise s'élevait à près de 10 300 000 en 2012. Avec un taux de féminité de 51,15%, les burundaises se chiffraient autour de 5 270 000. Bien que les femmes soient légèrement majoritaires au sein de la population, cette représentativité ne se retrouve pas du tout au niveau des indicateurs de scolarisation et d'alphabétisation.

D'après les données du RGPH 2008, le taux d'alphabétisation au sein de la population s'élevait à 46% pour les femmes et à 54% pour les hommes. Il a été recensé 11 communes sur 129 où le taux d'alphabétisation des femmes était légèrement supérieur à celui des hommes. Ces 11 communes sont situées dans les provinces Mwaro, Muramvya et Gitega.

Tableau 2 : Taux d’alphabétisation par sexe et par province selon le RGPH 2008

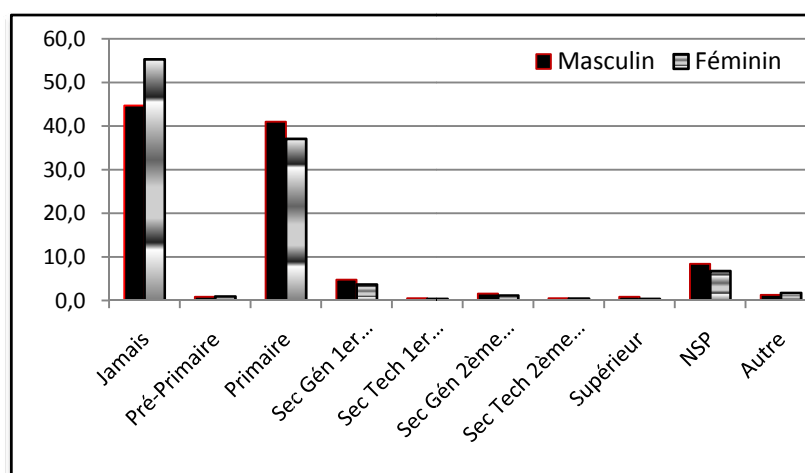
Province	Féminin	Masculin
Bubanza	41	59
Bujumbura Mairie	43	57
Bujumbura Rural	46	54
Bururi	46	54
Cankuzo	46	54
Cibitoke	42	58
Gitega	50	50
Karusi	46	54
Kayanza	48	52
Kirundo	42	58
Makamba	45	55
Muramvya	51	49
Muyinga	44	56
Mwaro	51	49
Ngozi	46	54
Rutana	43	57
Ruyigi	45	55
Burundi	46	54

Le constat est le même si l’on se réfère au niveau d’instruction de la population dans son ensemble. Les données du RGPH 2008 indiquent en effet que la proportion de femmes qui n’ont jamais été à l’école est supérieure à celle des hommes, avec un écart de 10%.

Tableau 3 : Niveau d’instruction de la population par sexe (RGPH 2008).

	Jamais	Pré-Primaire	Primaire	Sec Gén 1er Cycle	Sec Tech 1er Cycle	Sec Gén 2ème Cycle	Sec Tech 2ème Cycle	Supérieur	Autre
Masculin	44,7	0,8	41,0	4,8	0,5	1,6	0,5	0,8	1,3
Féminin	55,3	0,9	37,1	3,7	0,4	1,2	0,4	0,4	1,7
Total	47,1	0,8	36,8	4,0	0,4	1,3	0,5	0,6	1,4

Figure 1 : Niveau d’instruction de la population par sexe (RGPH 2008)⁸



La figure ci-dessus traduit le faible niveau d’instruction de la population burundaise en général. En effet, près de 47% de cette population n’ont jamais mis les pieds à l’école, avec un écart de 11%

⁸ D’après les données du RGPH 2008, les deux communes où le taux d’alphabétisation de la femme était le plus élevé étaient Nyabihanga dans Mwaro et Makebuko dans Gitega. Les deux dernières étaient Bukinanyana dans Cibitoke et Buyenzi en Mairie de Bujumbura.

en défaveur de la femme. 37% ont fréquenté l'école primaire, et l'écart entre le pourcentage des hommes et des femmes est de 5% en défaveur de ces dernières.

1.3. Le pré primaire et le primaire

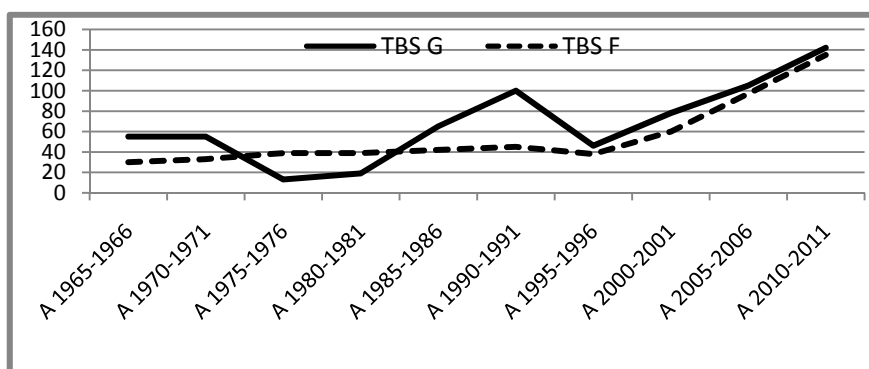
Parité atteinte à ce niveau d'enseignement

a) L'évolution des principaux indicateurs d'accès selon le genre

Les indicateurs d'accès dans l'enseignement primaire se sont progressivement améliorés au fur des années. En effet, le TBS des filles au primaire était de 30% en 1965, 40% en 1980, 42% en 1990, 44% en 2000 et plus de 130% aujourd'hui. La mesure de dispense des frais scolaires pour les enfants fréquentant l'enseignement de base prise en 2005 a provoqué chez les parents un engouement pour la scolarisation des enfants, et les filles en ont largement profité. La mesure a en effet induit un rééquilibrage des indicateurs de scolarisation en faveur des filles. De fait en 2005-2006, le Taux Brut d'Admission des Filles et celui des Garçons était équivalents (163% pour les G et 162% pour les F.), alors qu'il était respectivement de 79 pour les garçons et 63% pour les filles en 2000-2001, soit un écart de 16%.

Tableau 4 : TBS par sexe depuis l'AS 1965-1966

Année scolaire	TBS G	TBS F
A 1965-1966	55	30
A 1970-1971	55	33
A 1975-1976	13	39
A 1980-1981	19	39
A 1985-1986	65	42
A 1990-1991	100	45
A 1995-1996	46	38
A 2000-2001	78	60
A 2005-2006	105	97
A 2010-2011	142	135

Figure 2 : Evolution des TBS par sexe de 1965 à 2010⁹

Cette figure indique clairement les effets des crises de violence sur la chute des taux de scolarisation des garçons, ainsi que l'effet positif de la décision de gratuité de 2005 sur la parité Filles/Garçons.

⁹ MIVUBA A, « *Etude Prospective : Education, Formation, Emploi* », Bujumbura, décembre 2004, p.27.

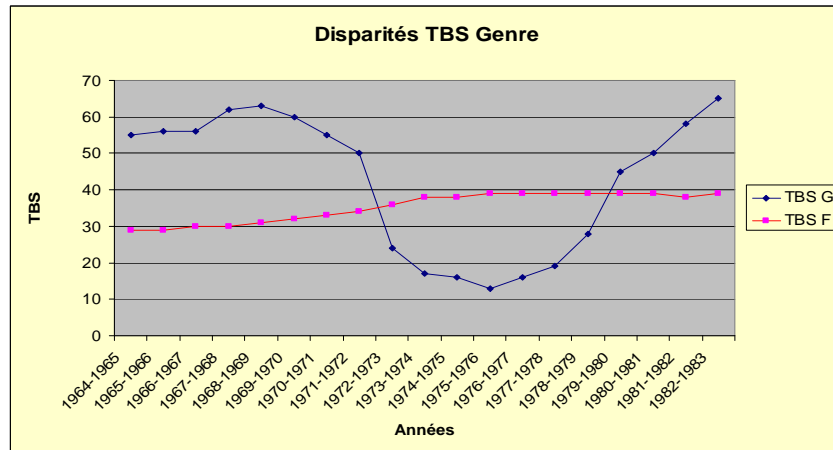
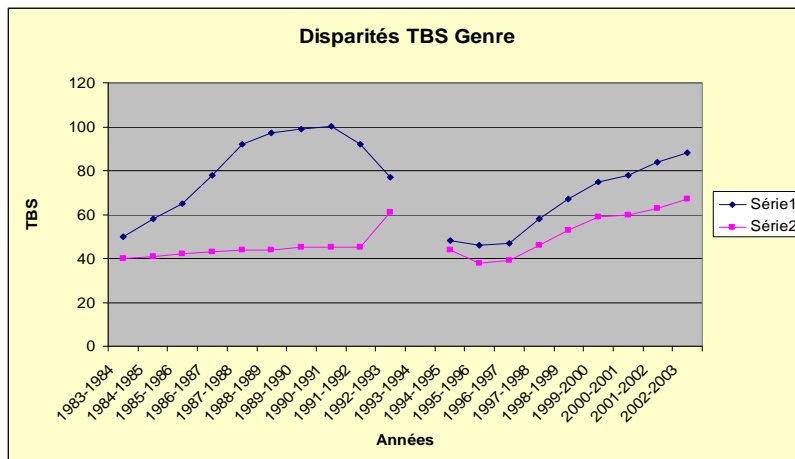
On constate que le TBS des filles est resté pratiquement constant (autour de 40%) sur 30 ans de 1965 à 1995. A partir de l'année 1995, on constate une inflexion positive qui va conduire à la parité vers 2009.

b) Impact des crises sociopolitiques sur les taux de scolarisation selon le genre

Les crises sociopolitiques graves que le pays a connu, en particulier celles de 1972 et 1993, ont eu un impact catastrophique sur les indicateurs d'accès à la scolarisation. Celle de 1972 a fait subir au pays un retard de 10 ans. De fait, le TBS atteint en 1964-1965, à savoir 55% pour les garçons, n'a été recouvré que 10 ans après la crise, en 1982-1983. Il a chuté jusqu'à 40% entre 1971-1972 et 1975-1976. Par contre le TBS des filles est resté constant, il a même connu un léger accroissement en pleine crise (1972-1973).

Ce paradoxe est en fait lié aux cibles des massacres perpétrés au cours de ces crises. Il s'agissait en bref d'éliminer une ethnie, et comme c'est le sexe mâle qui « transmet » l'ethnie à ses descendants (Cf. Système de Patriarcat), éliminer les mâles était le moyen le plus sûr d'y arriver. Pour la crise de 1972, l'on se souvient que les instruits étaient particulièrement visés.

Par réaction, on peut facilement imaginer que les parents ont renoncé à envoyer leurs enfants mâles à l'école pour ne pas les exposer. On constate le même réflexe avec la crise de 1993. La figure 4 indique clairement que le TBS des garçons a chuté davantage par rapport à celui des filles. Il est passé de 100% en 1991-1992 à 55% en 1995-1996, alors que celui des filles est resté pratiquement constant (autour de 40%).

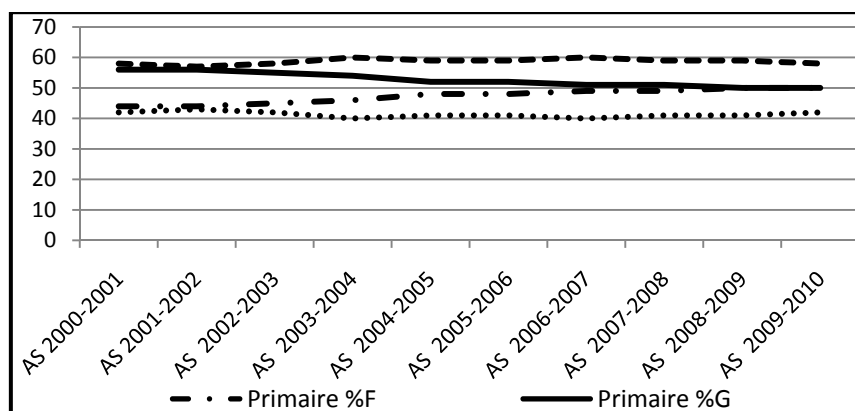
Figure 3 : Impact de la crise de 1972¹⁰Figure 4 : impact de la crise de 1993¹¹¹⁰ MIVUBA A,(2004). p.27¹¹ MIVUBA A (2004), p.27

Le tableau 5 et la figure 5 ci-dessous indiquent que pour l'enseignement primaire, les courbes des filles et garçons se rejoignent en 2009, c'est-à-dire l'atteinte de la parité. Pour le secondaire, l'écart est pratiquement constant sur les 10 dernières années en défaveur de la fille (écart de 16% en moyenne entre les effectifs des filles et des garçons).

Tableau 5 : Evolution du % des filles au primaire et au secondaire de 2001 à 2010

Année	Primaire		Secondaire	
	%F	%G	%F	%G
AS 2000-2001	44	56	42	58
AS 2001-2002	44	56	43	57
AS 2002-2003	45	55	42	58
AS 2003-2004	46	54	40	60
AS 2004-2005	48	52	41	59
AS 2005-2006	48	52	41	59
AS 2006-2007	49	51	40	60
AS 2007-2008	49	51	41	59
AS 2008-2009	50	50	41	59
AS 2009-2010	50	50	42	58

Figure 5 : Pourcentage des F et G au primaire et secondaire de 2001 à 2010¹²



La parité Filles/Garçons est pratiquement atteinte au primaire depuis l'année scolaire 2009-2010. Au secondaire, on constate une stagnation du pourcentage des filles autour de 40% et ce depuis 2000. Il n'est pas évident que cette parité atteinte au primaire va se transférer au secondaire, sans mesures incitatives.

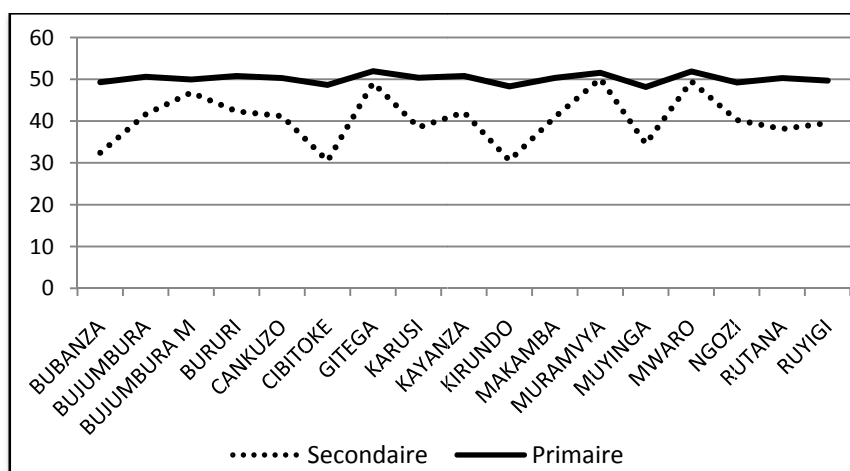
¹² BUPLANE, Annuaire 2001-2002 à 2010-2011

1.4. L'enseignement secondaire

1.4.1. Le poids numérique des filles dans les écoles secondaires publiques

a) L'enseignement secondaire général et pédagogique

Figure 6 : Pourcentage des filles au primaire et dans l'ESGP par province en 2010-2011¹³



La figure ci-dessus ne fait que confirmer le constat évoqué plus haut sur la parité au primaire et une disparité persistante au secondaire. On constate aussi des disparités importantes entre les provinces en ce qui concerne le pourcentage de filles scolarisées au secondaire. Il convient de relever ici que ce sont les provinces déjà faiblement scolarisées qui affichent les pourcentages les plus bas : Bubanza, Cibitoke, Kirundo, Muyinga.

¹³ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

Figure 7 : Pourcentage d'élèves par sexe et par classe dans le secondaire communal et non communal : Cycle inférieur¹⁴

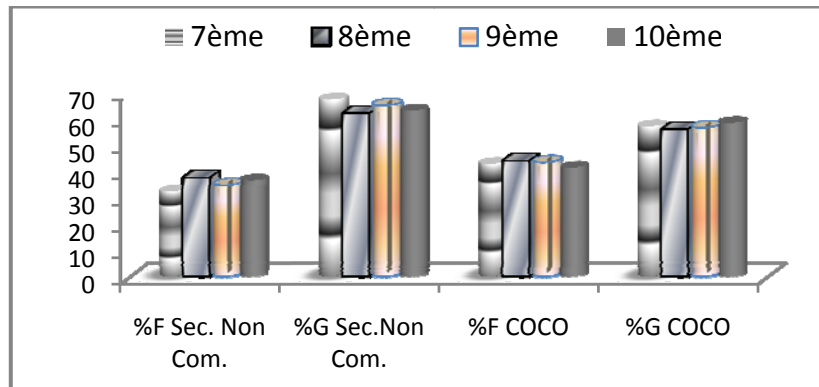
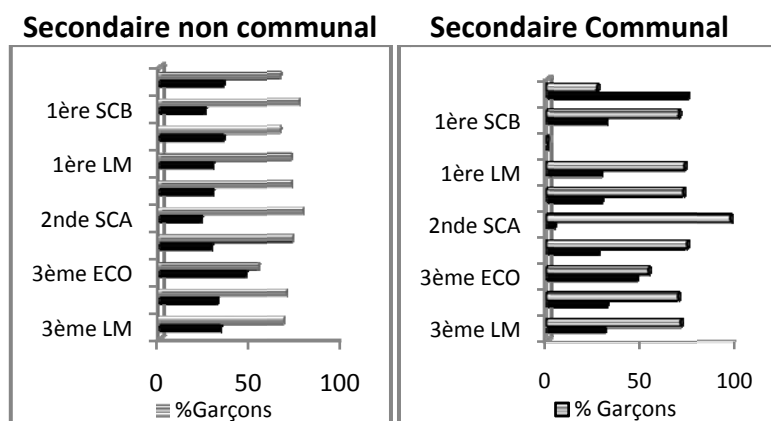


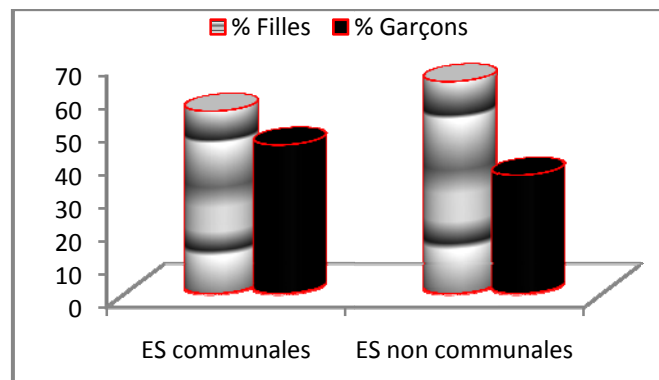
Figure 8 : Pourcentage d'élèves par sexe et par classe dans le secondaire général et pédagogique non communal et communal : Cycle supérieur¹⁵



¹⁴ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

¹⁵ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

Lycées Pédagogiques



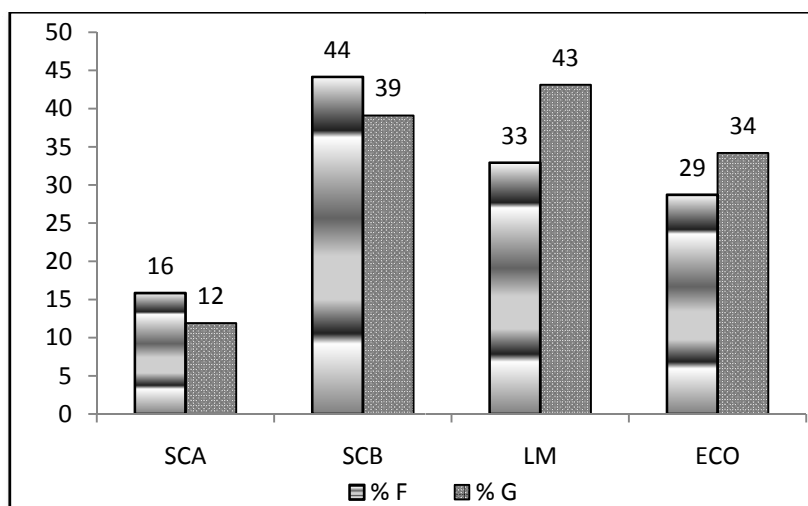
Les trois figures ci-dessus indiquent trois principales tendances au niveau de l'enseignement secondaire général et pédagogique communal et non communal : (1) au niveau du cycle inférieur, la différence entre les pourcentages des filles et des garçons est plus marquée dans les établissements non communaux que dans les établissements communaux, ce qui signifie une présence relativement plus marquée des filles dans les établissements communaux ; (2) au cycle supérieur, la faible représentation des filles dans les filières scientifiques ; (3) une plus forte représentativité des filles dans les lycées pédagogiques où elles sont majoritaires, ainsi que dans la filière économique.

Il faut signaler ici que cette filière économique est réputée difficile, en raison de la charge de cours très élevée et des cours réputés difficiles comme la comptabilité, les mathématiques financières.... Pourquoi intéresse-t-elle les filles ? On reviendra plus loin sur les facteurs explicatifs. On constate aussi que l'écart se creuse en faveur des garçons dans les écoles normales.

Dans les Collèges et Lycées Communaux, les constats sont les mêmes que ceux évoqués ci-dessus. (Il faut relever ici l'absence de la section Scientifique A dans les classes de 1ères des Lycées Communaux). Ce qu'il y a de particulier à souligner aussi est que les proportions de filles et de garçons marquent une tendance à se resserrer au niveau des Collèges et Lycées Communaux.

En effet, dans le secondaire non communal, la différence des effectifs entre filles et garçons est de 28% en faveur des garçons, alors qu'il est de 14% dans les Lycées et Collèges Communaux. Il y a donc proportionnellement davantage de filles dans les collèges et lycées communaux que dans le secondaire non communal.

Figure 9 : Pourcentage de diplômés d'Etat par sexe, session 2011¹⁶



¹⁶ Le rapport de la session Examen d'Etat 2011 indique pour la première fois les résultats éclatés par sexe.

En combinant les taux de réussite pour toutes les sections, on constate que l'écart entre les filles et les garçons est assez faible : 3,5% en faveur des garçons. Le seul écart sensible est enregistré en Lettres Modernes où il est de 10%. En Scientifique B, un léger avantage de 5% est relevé en faveur des filles. Les différences des taux de réussite à l'examen d'Etat ne peuvent donc expliquer le très faible taux d'accès des filles dans l'enseignement supérieur public.

b) L'enseignement des métiers et la formation technique et professionnelle

Les histogrammes ci-dessous indiquent aussi une faible représentativité de la fille dans l'enseignement technique, professionnelle et dans l'enseignement des métiers. Dans ces filières, les pourcentages des filles sont respectivement de 15% dans le secondaire professionnel niveau A3, de 27% dans les Lycées techniques, et 44% dans l'enseignement des métiers.

Au-delà des différences liées au genre, il faut constater aussi que l'offre de l'enseignement technique, professionnel et l'enseignement des métiers est encore très réduit. Il représente 6% des effectifs des élèves scolarisés au secondaire, toutes filières confondues.

Figure 10 : Comparaison des effectifs F et G dans les écoles professionnelles A3/A4¹⁷

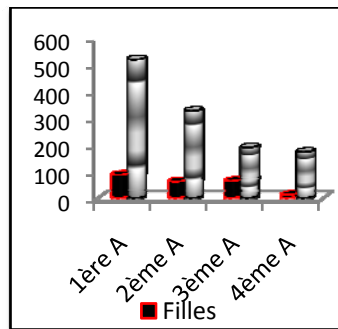


Figure 11 : Comparaison des effectifs F et G les Lycées techniques publics et communaux¹⁸

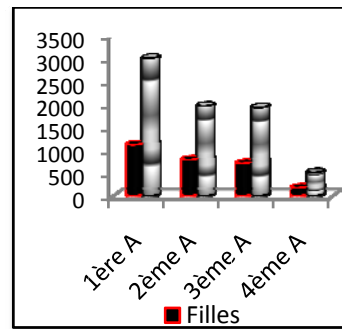
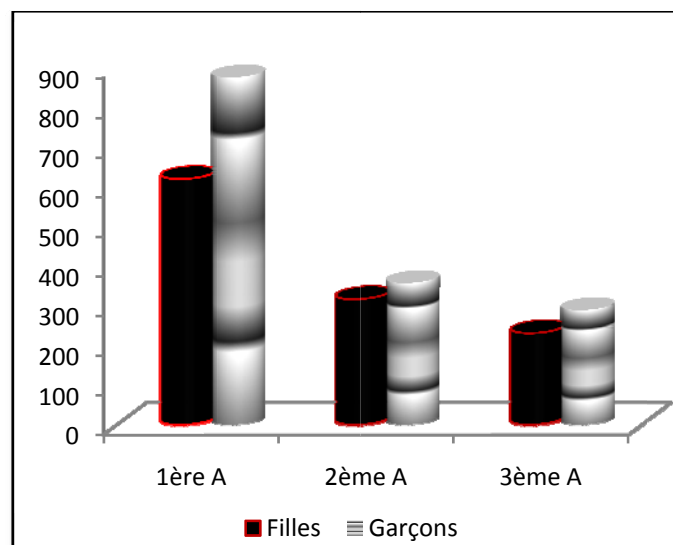


Figure 12 : Comparaison des effectifs F et G dans l'enseignement des métiers¹⁹



¹⁷ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

¹⁸ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

¹⁹ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

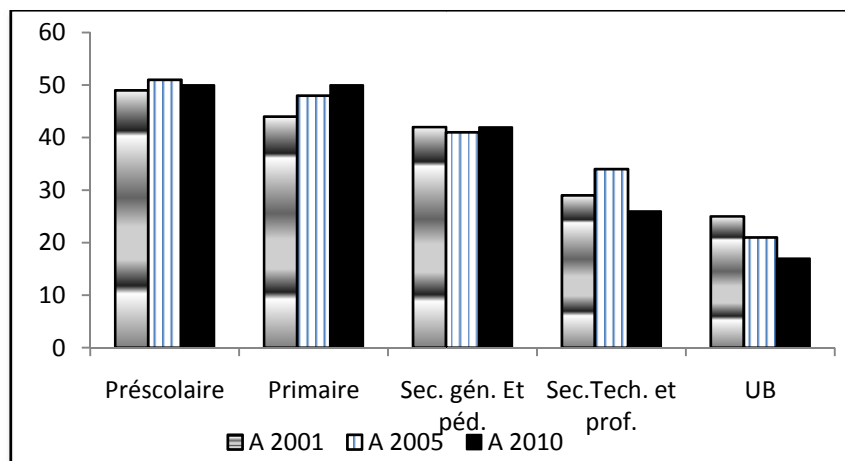
En ce qui concerne le niveau d'accès des filles dans les divers paliers de l'enseignement, les données rapportées ci-dessus indiquent clairement que des efforts importants restent à fournir pour éliminer les disparités en défaveur des filles aux paliers supérieurs. Le tableau 6 et la figure 13 ci-dessous indiquent clairement que la proportion des filles baisse au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie scolaire.

Pour le secondaire général et pédagogique, il existe aujourd'hui un écart de 9% entre la proportion féminine au sein de la population et sa présence dans ce niveau scolaire. Pour l'enseignement supérieur, cet écart est de 26%. (25 contre 51%).

Tableau 6 : Pourcentage des filles dans les différents paliers en 2001, 2005 et 2010

Année	Préscolaire	Primaire	Sec. gén. Et péd.	Sec.Tech. et prof.	UB
A 2001	49	44	42	29	25
A 2005	51	48	41	34	21
A 2010	50	50	42	26	17

Figure 13 : Pourcentage des filles dans les différents paliers en 2001, 2005 et 2010²⁰



1.4.2. La présence de la fille dans les filières de l'enseignement secondaire

Une faible présence dans les filières scientifiques et technologiques

Au niveau de l'enseignement secondaire général et pédagogique (Figure 14 ci-dessous), la fille est plus représentée dans les filières littéraires et moins dans les filières scientifiques et technologiques. La seule filière où les filles sont majoritaires est le Lycée Pédagogique, où elles représentent 61% des effectifs.

Au niveau de l'enseignement technique et professionnel (Figure 15), elles sont majoritaires dans les filières de gestion, les sections médicales et les sections de secrétariat. Elles sont très peu

²⁰ BUPLANE, Annuaire 2000-2001, 2005-2006 et 2010-2011. Service de Planification de l'UB.

nombreuses dans les filières de génie civil/rural, d'électromécanique/électronique ainsi que dans l'agriculture.

Dans l'enseignement des métiers (Figure 16), elles sont largement majoritaires dans les sections couture et gestion, et quasi absentes dans les sections de mécanique, menuiserie, bâtiment et soudure.

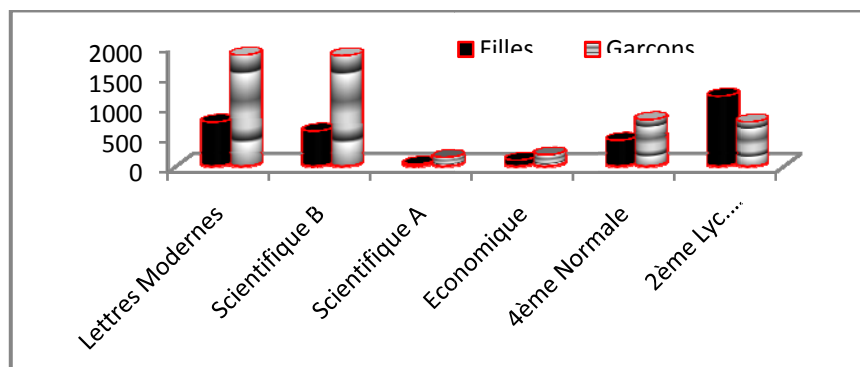
a) **Le secondaire général et pédagogique**

La seule filière où les filles sont majoritaires est le lycée pédagogique où elles représentent 61% des effectifs. On note par ailleurs une présence plus marquée des filles dans les écoles normales et dans les filières économiques, même si leur représentativité est loin de leur poids démographique. Elles ne sont que 17% dans la section scientifique A.

Tableau 7 : Effectifs des F et G dans les filières du secondaire public : Classes terminales

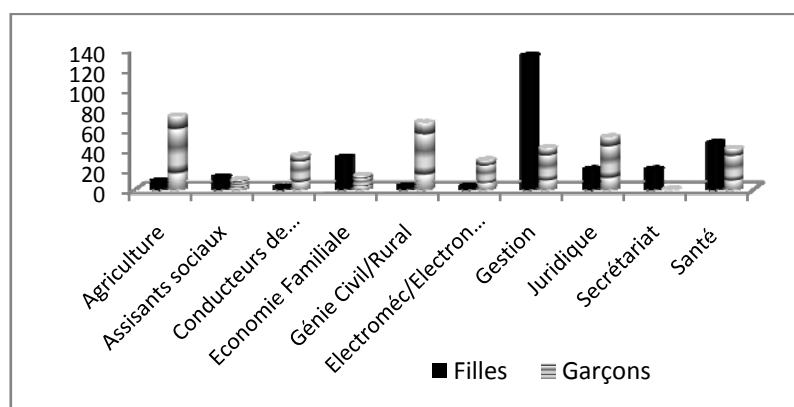
Filière/Section	Filles	Garçons	Total	% Filles
Lettres Modernes	732	1848	2580	28
Scientifique B	582	1834	2416	24
Scientifique A	31	147	178	17
Economique	101	193	294	34
4ème Normale	430	772	1202	36
2ème Lyc. Pédagogique	1163	741	1904	61
Total	3039	5535	8574	34

Figure 14 : Effectifs F et G dans le secondaire général et pédagogique Cas des classes terminales²¹



b) L'enseignement technique, professionnel et des métiers

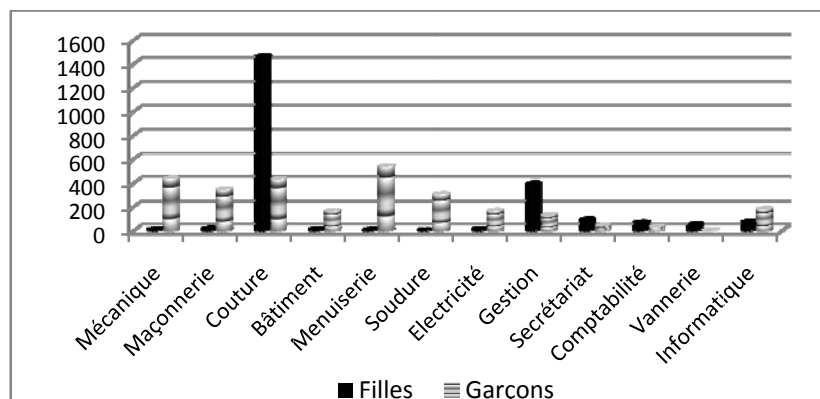
Figure 15 : Effectifs des F et G dans les différentes sections des Lycées Techniques²²



²¹ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

²² BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

Figure 16 : Effectifs des F et G dans les différentes sections de l'enseignement des métiers²³



A travers les trois figures ci-dessus, on note une constante au niveau de la présence des filles dans les différentes filières de l'enseignement secondaire général, technique, professionnel et dans l'enseignement des métiers : les filles sont majoritaires dans les sections de type littéraire et social, alors que les garçons le sont dans les filières scientifiques et technologiques. Ce constat n'est d'ailleurs pas particulier au Burundi, il est universel.

²³ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Tome 2

1.5. L'enseignement supérieur

Fortes disparités en défaveur de la fille

1.5.1. Le poids numérique des filles dans l'enseignement supérieur public

Deux principaux constats se dégagent des données chiffrées relevées dans les figures 17 et 18 ci-dessous. (1) les effectifs des filles sont nettement inférieurs à ceux des garçons. En effet, elles représentent à peu près 25% des effectifs pour l'ensemble des 4 institutions d'enseignement supérieur public, mais c'est à l'Université du Burundi qu'elles sont les moins nombreuses. Elles représentent 17% des effectifs. (2) On constate qu'à l'Université du Burundi, qui compte des effectifs d'étudiants de loin plus importants par rapport aux autres institutions, l'écart entre les effectifs des filles et des garçons marque une nette tendance à s'aggraver avec le temps (Figure 18).

Tableau 8 : Effectifs des étudiants par sexe dans l'Enseignement Supérieur Public

Institution	Filles	Garçons	Total	% filles	% Garçons
UB	3076	8866	11942	26	74
ENS	416	1856	2272	18	82
INSP	251	582	833	30	70
ISCAM	8	192	200	4	96
Total Public	3751	11496	15247	25	75

Figure 17 : Pourcentage des F et G dans les 4 institutions d'enseignement supérieur public²⁴

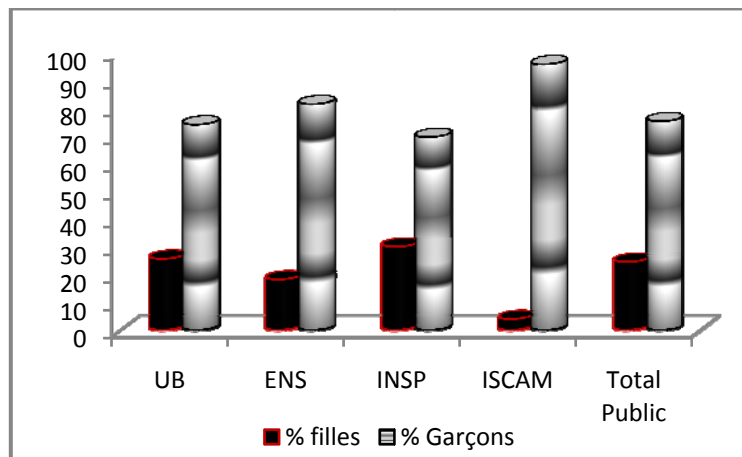
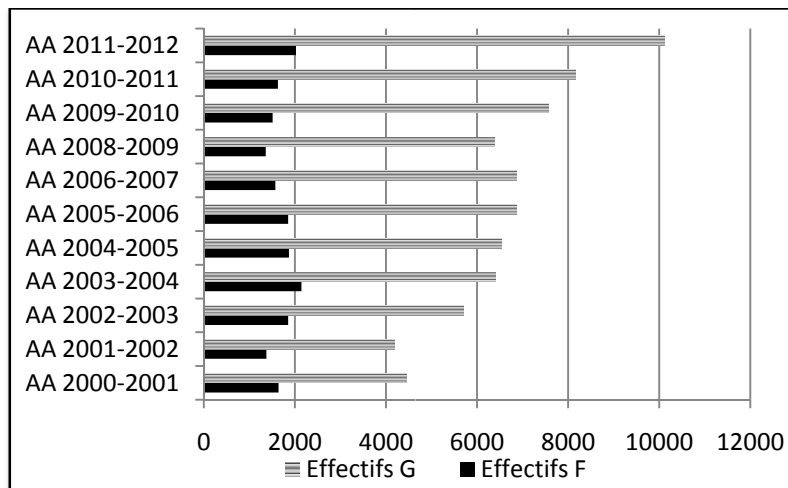


Figure 18 : Evolution des effectifs par sexe à l'UB de 2001 à 2012²⁵

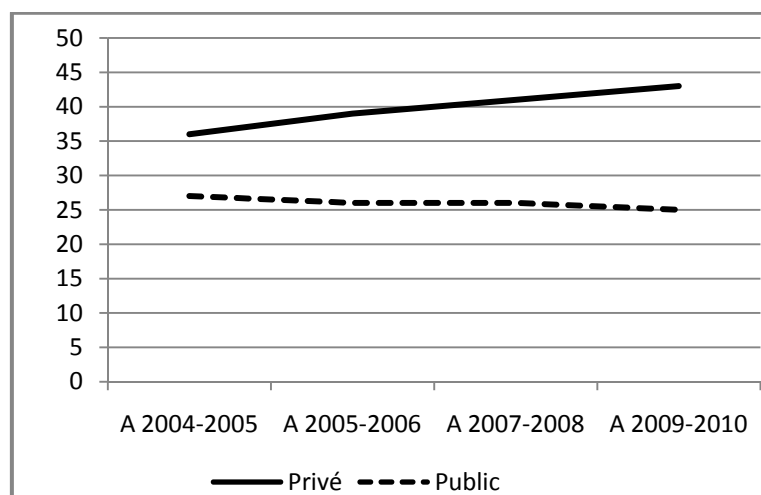


²⁴ BUPLANE, Annuaire 2009-2010, Tome 3

²⁵ Service de la Planification, Université du Burundi.

Il faut signaler ici qu'à l'inverse des établissements publics, les effectifs des filles augmentent sensiblement au fur des années dans les universités privées (Figure 19 ci-dessous). Dans ces institutions, les filles représentaient 36% des effectifs en 2004, 41% en 2007, et 43% en 2010. Les filles sont par ailleurs majoritaires dans certaines universités privées comme l'Université Lumière, l'Université des Grands Lacs, Université Martin Luther King.

Figure 19 : Evolution du % des filles dans les universités publiques et privées²⁶



²⁶ BUPLANE, Annuaire 2009-2010, Tome 3 : Enseignement Supérieur.
MIDENDE G., «*Etude sur les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur au Burundi* », Bujumbura, juin 2007, p.14.

1.5.2. Présence de la fille dans les filières de l'Enseignement Supérieur

Le temps alloué à cette étude n'a pas permis de récolter des données sur les choix des filières effectués par les filles et les garçons terminant le secondaire. Pour les établissements publics, la présence de filles dans les différentes filières ne reflète qu'en partie leurs choix, en raison du système d'orientation qui procède davantage au placement dans les facultés et instituts en fonction des places « disponibles » et des performances à l'examen d'Etat dans les sections secondaires respectives.

Tableau 9 : Filles nouvelles inscrites par année et par faculté de 2008 à 2011

Année Acad.	DROIT	IEPS	IPA	ISA	ISCO	ITS	FLSH	MED	FPSE	FSC	FSEA	Moyenne
AA 2011-2012	20	7	9	10	25	9	19	16	25	18	29	17
AA 2010-2011	14	14	6	24	17	25	21	23	13	25	9	17
AA 2009-2010	19	6	11	7	34	5	18	20	23	14	34	17
AA 2008-2009	12	3	9	7	33	5	16	15	37	8	18	15
AA 2007-2008	20	0	12	8	29	6	12	19	31	9	22	15
Moyenne	17	6	9	11	28	10	17	18	26	15	22	16

Figure 20 : Pourcentage moyen de filles nouvellement inscrites par faculté de 2008 à 2012 à l'UB²⁷

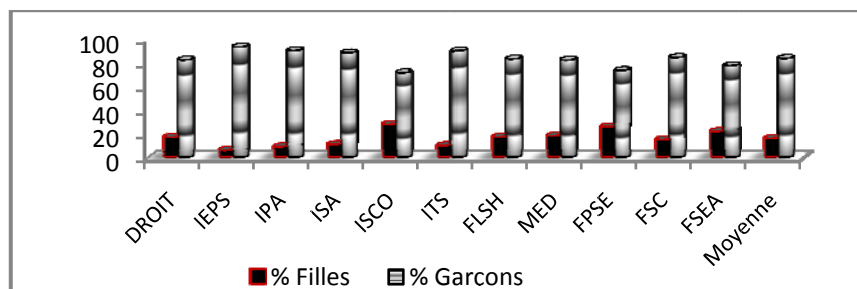
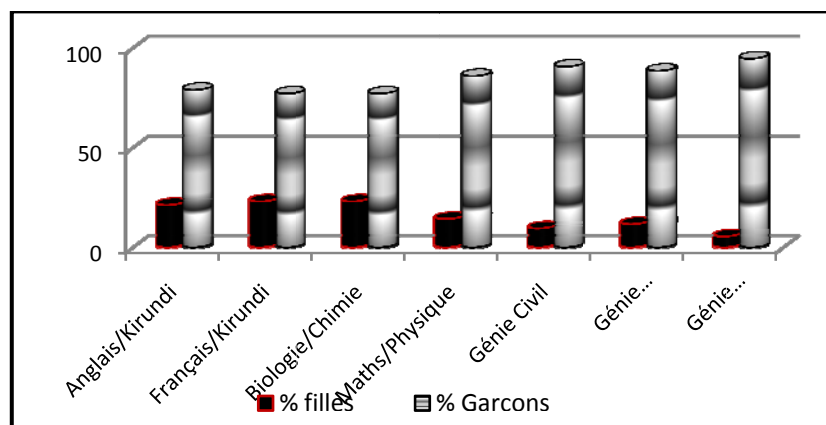


Tableau 10 : Effectifs des filles et garçons dans les filières de l'ENS en 2009-2010

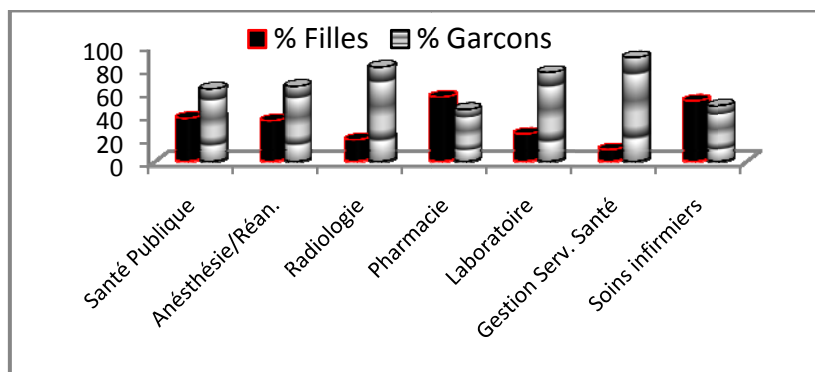
Filière	Filles	Total	Garçons	% filles	% Garçons
Anglais/Kirundi	113	534	421	21	79
Français/Kirundi	123	535	412	23	77
Biologie/Chimie	89	387	298	23	77
Maths/Physique	44	310	266	14	86
Génie Civil	22	232	210	9	91
Génie Electrique	19	164	145	12	88
Génie Mécanique	6	110	104	5	95

²⁷ Service de la Planification, Université du Burundi.

Figure 21 : Pourcentage des F et G à l'ENS par filière en 2009-2010.**Tableau 11 : Comparaison des effectifs des filles et garçons à l'INSP en 2009-2010 :**

Section	Effectifs Filles	Effectif total	% Filles	% Garçons
Santé Publique	63	169	37	63
Anesthésie/Réan.	13	37	35	65
Radiologie	26	140	19	81
Pharmacie	62	112	55	45
Laboratoire	38	162	23	77
Gestion Serv. Santé	15	148	10	90
Soins infirmiers	34	65	52	48

Figure 22 : Pourcentage des filles et garçons dans les différentes filières à l'INSP (AA 2009-2010)²⁸

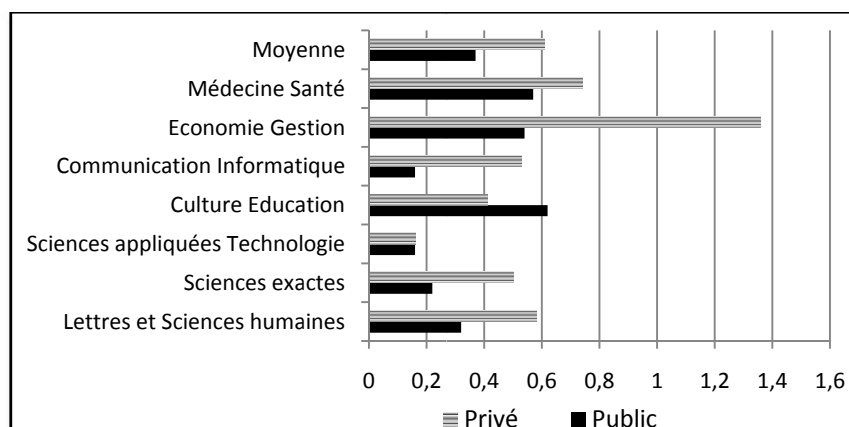


A l'Université du Burundi et à l'ENS, la tendance est la même qu'au secondaire : une présence moins marquée des filles dans les filières scientifiques et technologiques. A l'Université du Burundi, les pourcentages les plus élevés des filles sont enregistrés à l'ISCO, à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education et dans la Faculté des Sciences Economiques. A l'ENS, les filles sont nettement plus nombreuses dans les filières littéraires.

A l'INSP, les pourcentages les plus élevés sont relevés dans les sections Pharmacie et Soins Infirmiers. A l'ISCAM, sur 200 étudiants qui fréquentaient cette institution en 2009-2010, il y avait seulement 8 filles, toutes en Sciences économiques et administratives et 0 en Sciences Fondamentales. Manifestement, le métier de militaire est encore perçu comme un métier d'hommes. Il est aussi possible que les conditions de forte promiscuité dans les camps militaires dissuadent les filles d'embrasser la carrière militaire.

²⁸ BUPLANE, Annuaire 2009-2010, Tome 3

Figure 23 : Indice de parité F/G dans les différentes filières dans le privé et le public²⁹



L'histogramme ci-dessus fait ressortir le même constat : des effectifs plus élevés de filles dans les filières économiques et celles à caractère social en général. Dans les universités privées, où les étudiants fréquentent les facultés de leur choix et non sur base des orientations, on constate là aussi une présence plus massive des filles en Gestion/Economie.

Au-delà des disparités entre filles et garçons, un constat regrettable pour notre système éducatif mérite d'être souligné : c'est la très faible attirance des études scientifiques et technologiques pour les étudiants en général. Cet état de fait constitue un des facteurs préjudiciables au développement du pays. La situation est encore plus manifeste au secondaire, où seulement 2% des élèves des classes terminales du secondaire fréquentaient la section Scientifique A en 2010-2011. En 2000-2001, on relève le même pourcentage de 2%.

²⁹ BUPLANE, Annuaire 2009-2010, Tome 3.

1.6. La femme au sein du personnel du secteur de l'enseignement

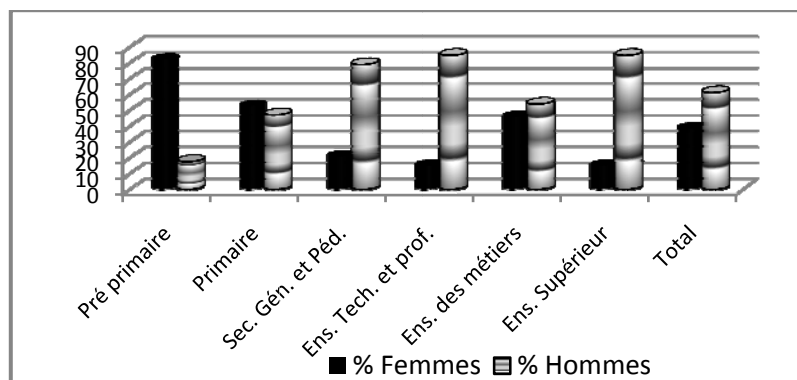
Très peu de femmes dans les postes de responsabilité

Comme on peut le voir sur la figure 24, on constate dans ce secteur aussi des disparités importantes en défaveur de la femme aux paliers supérieurs de l'enseignement. Concernant les enseignants, on relève un pourcentage de femmes de loin plus élevé que celui des hommes dans le pré scolaire (82 contre 18%), une légère différence en faveur des femmes au primaire (47 contre 53%). On retrouve aussi une légère différence de 8% dans l'enseignement des métiers en faveur des hommes (46 contre 54%). Pour les autres secteurs et niveaux d'enseignement, la supériorité des hommes est très importante.

Tableau 12 : Effectifs des enseignants par niveau selon le genre en 2010-2011

Niveau	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
Pré primaire	1007	215	1222	82	18
Primaire	21307	18981	40288	53	47
Sec. Gén. et Péd.	2429	9145	11574	21	79
Ens. Tech. et prof.	211	1184	1395	15	85
Ens. des métiers	485	569	1054	46	54
Ens. Supérieur (UB)	77	431	508	15	85
Total	25516	30525	56041	39	61

Figure 24 : Pourcentage de femmes enseignantes dans les différents paliers en 2010-2011³⁰



Les femmes sont nettement sous représentées dans les postes de responsabilités au sein des établissements scolaires. Au primaire, les postes de directeurs étaient occupés en 2010-2011 par 21% de femmes et 79% d'hommes (486 femmes sur un total de 2363).

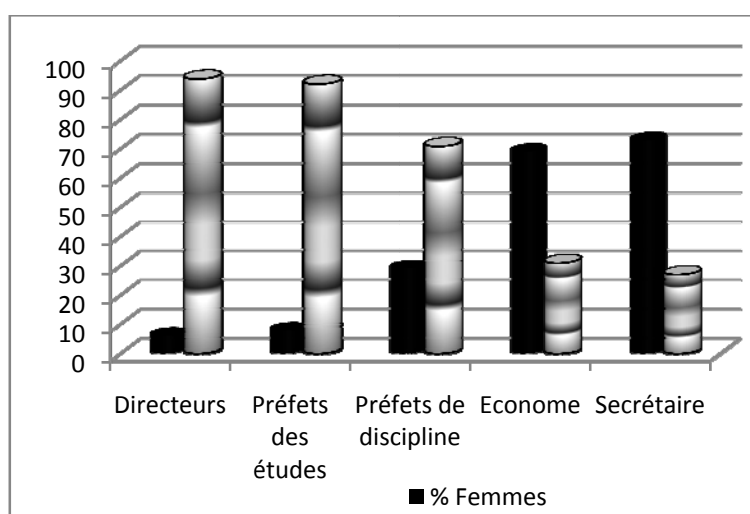
Pour l'enseignement secondaire, le tableau et la figure ci-dessous font état de la situation au cours de la même année scolaire. On constate que les femmes sont nettement majoritaires dans les postes de secrétaire et d'économe, et c'est l'inverse pour les postes de directeurs et de préfets (55 directrices d'établissements sur un total de 895, soit 6%).

³⁰ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Enseignement Secondaire
Service de la Planification de l'UB

Tableau 13 : Effectifs des personnels administratifs par sexe au secondaire communal et non communal en 2010-2011

Postes	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
Directeurs	55	840	895	6	94
Préfets des études	29	338	367	8	92
Préfets de discipline	28	68	96	29	71
Econome	172	77	249	69	31
Secrétaire	698	258	956	73	27

Figure 25 : Pourcentage des femmes et des hommes au sein du personnel administratifs : secondaire communal et non communal en 2010-2011³¹



³¹ BUPLANE, Annuaire 2010-2011, Enseignement Secondaire

2. Analyse et interprétation de la situation

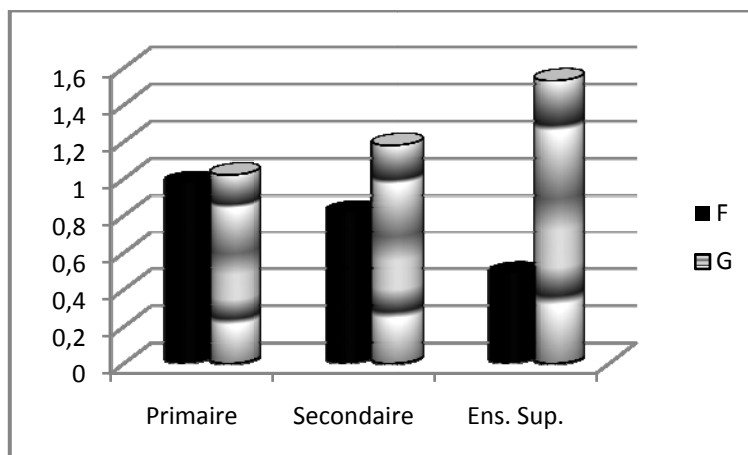
2.1. Principaux constats

De fortes disparités en défaveur de la fille au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie scolaire

Par rapport au poids respectifs des deux sexes au sein de la population générale (51% de femmes et 49% d'hommes), la proportion³² au primaire est de 0,98 pour les filles, et de 1,02 pour les garçons. Au secondaire, elle passe à 0,82 pour les filles et à 1,18 pour les garçons. La disparité est encore plus grave dans l'enseignement supérieur : 0,49 pour les filles et 1,53 pour les garçons. Manifestement, l'accroissement rapide des effectifs des filles constaté au primaire depuis 1995 ne s'est pas transféré dans les paliers supérieurs. La proportion des filles est restée stationnaire au secondaire, et tend à baisser dans l'enseignement supérieur public.

³² Cette proportion a été calculée en divisant le taux de présence de la fille aux différents paliers sur le poids des femmes dans la population. Le résultat est égal à 1 si le taux de présence et le poids du sexe dans la population sont équivalents.

Figure 26 : Proportion des F et G dans les établissements scolaires par rapport à leur poids démographique



Le Taux Brut d'Accès des filles dans les Institutions d'Enseignement Supérieur Public est très faible.

Au niveau de l'Université du Burundi, ce taux oscille entre 15 et 17% de 2007-2008 à 2011-2012. Pour l'ensemble des Institutions publiques, le pourcentage des filles est de 25%. Cet écart ne pourrait s'expliquer par les taux de réussite à l'examen d'Etat, dans la mesure où la différence des niveaux de réussite est très faible entre les filles et les garçons (3,5% en 2011). On constate d'un autre côté une présence de plus en plus marquée de la fille dans l'enseignement supérieur privé.

Le développement de l'enseignement supérieur privé a permis d'améliorer le taux d'accès des filles.

En 2009-2010, les effectifs dans le privé représentaient 58% des effectifs de l'ensemble de l'enseignement supérieur, et l'indice de

parité était de 0,61 dans le privé (39% des effectifs) contre 0,37 dans le public (25% des effectifs). Dans certaines institutions comme l'Université Lumière, l'Université des Grands Lacs, le pourcentage des filles dépasse 50. En 2009-2010, les filles représentaient 34% de l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur. Au regard du développement rapide des établissements d'enseignement supérieur privés, on peut présumer que le taux d'accès des filles va s'accroître progressivement.

Les filles sont relativement très peu nombreuses dans les filières scientifiques et technologiques.

Ce constat est manifeste au secondaire comme au supérieur. Il est vrai que pour le Burundi, ce constat concerne aussi les garçons, mais la disparité se creuse davantage en défaveur des filles. La situation est pareille même au sein des universités privées. Comme évoqué plus haut, ce constat est pratiquement universel. En France, « *Après le BAC, dans les classes préparatoires aux grandes écoles, 75% des élèves dans les filières littéraires sont des filles, 30% dans les filières scientifiques... Seulement 26% des diplômés d'ingénieurs sont délivrés à des femmes* »³³.

Les femmes sont sous représentées dans les postes de responsabilités au sein des établissements scolaires

La situation de sous représentation de la femme dans les postes de responsabilités qui prévaut dans les autres secteurs est la même dans le secteur de l'éducation. En effet, il a été relevé ci-dessus un très faible pourcentage de femmes dans les postes de direction des établissements. Il est par ailleurs paradoxal que les filles soient

³³ www.education.gouv.fr/egalite-des-filles-et-des-garcons.html

Le 26 février 2013

majoritaires dans les établissements formant les enseignants du primaire, et qu'elles se retrouvent largement minoritaires dans les postes de directeurs d'écoles primaires. Par contre, elles sont majoritaires comme enseignantes.

2.2. Hypothèses explicatives

Il convient de souligner ici que les facteurs qui sont évoqués ci-dessus n'agissent pas de manière isolée. Il s'agit plutôt d'une combinaison de situations socioéconomiques, d'attribution de statuts-rôles spécifiques aux hommes et aux femmes, ainsi que de stéréotypes à la fois sociaux et professionnels.

2.2.1. La psychologie différentielle³⁴

Les différences de comportements et de performances dans les apprentissages entre les garçons et les filles sont une réalité scientifique et ont été établies par de multiples recherches en Psychologie différentielle. Les constantes sont les suivantes :

Du point de vue comportemental, les garçons sont plus agressifs, plus dominateurs, et cela dès la naissance. Une étude réalisée en 1967 a établi que les bébés garçons sont plus turbulents et plus difficiles à calmer quand ils s'énervent. Dès 6 mois, les comportements de domination apparaissent déjà chez les garçons³⁵.

Chez les enfants plus âgés, on constate des différences dans les jeux et le choix des jouets. Les garçons aiment davantage des jouets comportant des « mécanismes », alors que les filles préfèrent des

³⁴ GEARY D. (2003), « *Hommes, femmes : l'évolution des différences sexuelles humaines* » Editions de BOECK.

³⁵ Cf. aussi la concentration beaucoup plus élevée de Testostérone chez le garçon (hormone d'agressivité et de combativité).

jouets plus « doux » comme les peluches. A l'école maternelle, les garçons établissent déjà une hiérarchie entre eux, parfois à la suite de bagarres. Ce comportement est rare chez les filles³⁶.

Sur le plan des apprentissages scolaires, les filles sont plus fortes dans les apprentissages verbaux, alors que les garçons réussissent mieux dans les apprentissages mathématiques est de structuration de l'espace. Il faut signaler aussi que les différences constatées au niveau de la présence de la fille dans les différentes filières de formation sont pratiquement universelles.

Ceci serait-il la conséquence des différences de « talents » évoquées ci-dessus et au comportement moins agressif, moins ambitieux des filles ? Dans tous les cas, ces différences de comportements et de « psychologie » ne doivent pas constituer des obstacles à l'épanouissement scolaire des filles. La clé se trouve en réalité dans la manière de les éduquer, notamment en les encourageant à affronter la compétition avec les garçons et à se débarrasser des clichés sexistes.

2.2.2. Les perceptions liées au genre

Le Burundi, comme beaucoup d'autres sociétés à travers le monde, vivent sous le régime du patriarcat. Ce système de « gestion de couple » a des implications sur les comportements et les perceptions que nous avons sur les statuts-rôles de l'homme et de la femme. L'homme, comme chef de clan, chef de famille, le garant de la sécurité et du bien-être de la famille...doit être plus âgé, plus fort, plus combatif, plus ambitieux. En filigrane, il doit être plus

³⁶ Une expérience menée dans les années 1960 dans les Kibboutz israéliens pour gommer ces différences a échoué. Le fait d'éduquer les garçons et les filles exactement dans les mêmes conditions n'a pas pu éliminer les différences de comportement.

« riche », plus scolarisé... L'inverse est perçu comme « non conforme » aux us et coutumes...

Une femme plus forte, plus autoritaire, plus ambitieuse, plus scolarisée que son mari met mal à l'aise non seulement ce dernier, mais aussi la femme elle-même, en réaction aux « feedbacks » de l'entourage. (Cf. *umugabo aganzwa n'umugore* »). Il s'agit bien sûr d'une perception, et souvent aussi d'une situation présumée : une femme plus riche que son mari risque d'être « incontrôlable »

Ces perceptions contribueraient-elles à limiter les ambitions de la femme dans son parcours scolaire ? Concrètement, se contenterait-elle d'un parcours moins ambitieux, quitte à ce que le partenaire « compense » par sa supériorité scolaire et par conséquent économique, conformément aux perceptions évoquées ci-dessus ? Dans tous les cas, une différence de performances dans les études ne peut être évoquée pour expliquer ce déficit des filles au sommet de la hiérarchie scolaire, les résultats à l'examen d'Etat le montrent bien³⁷.

Il ne faut pas perdre de vue non plus le facteur âge de mariage. Une fille qui prend de l'âge voit se réduire ses « chances » de trouver un mari conforme à ses ambitions. Or, la moyenne d'âge des élèves qui terminent le secondaire est de 23 ans, et de 29 ans pour les étudiants qui terminent l'Université du Burundi³⁸. A cet âge, il est fort possible que les filles commencent à éprouver des complexes liés à l'âge.

³⁷ Les taux de promotion et de redoublement pour les garçons et les filles sont à peu près les mêmes au primaire et au secondaire. Cf. Annuaires Statistiques du BUPLANE.

³⁸ Cf. Données Statistiques du service de Planification, Université du Burundi.

Au regard de ce paramètre, Il est fort possible aussi, que la durée trop longue des études dans les établissements publics, en l'occurrence à l'Université du Burundi explique la baisse progressive des effectifs des filles dans ces institutions. En effet, à l'Université du Burundi, la durée moyenne des études pour une licence est de 6 ans, au lieu des 4 ans réglementaires.

2.2.3. Les stéréotypes socioprofessionnels

L'explication la plus plausible tient aux stéréotypes sociaux et professionnels : il existe des métiers perçus comme « convenant mieux » aux hommes qu'aux femmes : les métiers de force, les métiers de commandement... L'image d'une femme en tenue de travail, debout sur le toit d'une maison en chantier, entraînant une masse d'ouvriers, n'est pas encore dans l'imagerie populaire normale et naturelle. Il en est de même d'une femme officier commandant des hommes !

Les garçons et les filles, dans leurs choix de carrière scolaire, anticiperaient sur leur futur statut-rôle, choisissant donc des filières conformes justement aux stéréotypes socio professionnels. Il est possible aussi que ces clichés et stéréotypes expliquent la tendance pour les filles de se retrouver avec une forte majorité dans les cycles courts, particulièrement dans les Lycées pédagogiques pour le secondaire et à l'ISCO pour l'enseignement supérieur.

2.2.4. Les violences sexuelles

La tranche d'âge des enfants supposés fréquenter l'école primaire et secondaire et celle de 7-19 ans. Or, le RGPH 2008 a mis en évidence le fait que 14% de filles de 12 à 15 ans avaient au moins un enfant au moment du recensement, et qu'en plus, 22% des filles âgées de 19 ans et moins étaient mariées.

Il ne faut donc pas perdre de vue cette situation préjudiciable à la scolarisation des filles et qui est directement liée au fait de leur sexe. La proportion d'élèves filles victimes de violences sexuelles, de grossesses mais aussi de mariages précoces et/ou plus ou moins forcés s'accroît dangereusement. La figure 27 ci-dessous indique les effectifs de filles du primaire et du secondaire, victimes de grossesses par province, au cours de l'année scolaire 2010-2011.

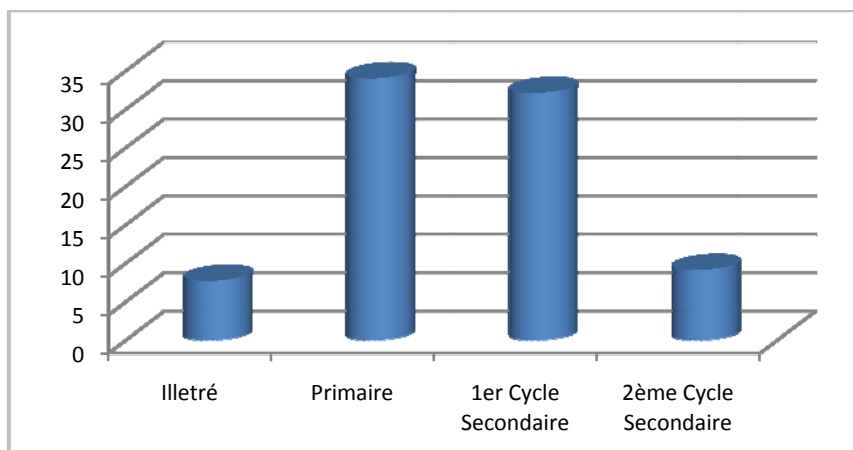
Figure 27³⁹

La figure 32 ci-dessous traduit la même réalité au niveau des comportements de harcèlement sexuel des élèves du primaire et du secondaire. Une enquête menée par FAWE et ABEJA Burundi en 2007 indique en effet que près de 30% des élèves du primaire et du premier cycle du secondaire (fréquenté essentiellement par des

³⁹ Cf. CABINET DU MEBSEMFPFA, Note sur les grossesses dans les établissements scolaires, AS 2010-2011. Cet histogramme ne reprend que les cas de grossesses notifiées aux DCE et aux DPE, et ensuite aux services centraux du Ministère par les responsables d'établissements. Il ne donne probablement pas l'image de toute la réalité des grossesses en milieu scolaire.

adolescentes) ont déclaré avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel.

**Figure 28 : Victimes de harcèlement sexuel en milieu scolaire en %
(Etude FAWE/ABEJA 2007)**



2.2.5. Les conditions socio économiques

Le taux inférieur d'accès de la fille au secondaire et au supérieur pourrait aussi s'expliquer par la situation de pauvreté, combinée à l'analphabétisme des parents, particulièrement ceux du milieu rural. On constate par ailleurs que c'est dans les provinces où les TBS sont les plus faibles que les filles sont moins scolarisées. Aussi, les études pour les niveaux secondaire et supérieur sont de plus en plus cher, même dans le secteur public, et il est fort probable que ce soit plutôt la fille qui soit sacrifiée dans les situations d'insuffisance de ressources pour la scolarisation des enfants.

La figure 29 ci-dessous montre que les provinces les plus faiblement scolarisées, où le taux de scolarisation des filles est le plus faible,

sont aussi les provinces les plus pauvres : Bubanza, Kirundo, Muyinga, Karusi. L'on se souviendra qu'il s'agit aussi des provinces où les taux d'analphabétisme sont les plus élevés. Il faut garder à l'esprit aussi que certaines situations sociales et économiques des ménages peuvent être à l'origine des abandons scolaires ou des orientations vers les cycles courts pour les filles : naissances rapprochées qui provoquent les retraits de la fille de l'école pour aider la mère, décès de la mère, indigence du ménage.

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, le pourcentage des élèves qui réussissent à l'examen d'Etat, et qui bénéficient donc d'une bourse, est très faible (près de 30%). Ce faible taux de réussite se répercute davantage sur la représentativité des filles, déjà largement inférieur en effectifs par rapport aux garçons.

vie **très pauvres** ; Les vingt pour cent suivants dont les indices sont compris entre le premier quintile et le deuxième quintile (20-40) ont un niveau de vie **pauvres** ; Les vingt pour cent du milieu dont les indices sont compris entre le deuxième et le troisième quintile (40-60) ont un niveau de vie **moyen** ; Les vingt pour cent suivants dont les indices sont compris entre le troisième et le quatrième quintile (60-80) ont un niveau de vie **riche** et Les vingt pour cent des ménages dont les indices sont compris entre le quatrième quintile et la valeur maximale des indices de bien-être (80-100) ont un niveau de vie **plus riche**.

Bibliographie

BANQUE MONDIALE : « *Le système éducatif burundais. Diagnostic et perspectives pour une nouvelle politique éducative dans le contexte de l'éducation primaire gratuite pour tous* », Washington, juin 2007.

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT : « *RGPH 2008 Thème 4 : Alphabétisation, Formation, Scolarisation. Rapport d'analyse provisoire* », Bujumbura, avril 2010

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT : « *RGPH 2008 Thème 11 : Situation socioéconomique des enfants* », Bujumbura, avril 2010.

BUREAU DE LA PLANIFICATION DE L'EDUCATION : *Annuaire statistiques de 2000-2001 à 2010-2011.*

BUREAU DE LA PLANIFICATION DE L'EDUCATION : « *Guide Méthodologique pour l'Elaboration de la Carte Scolaire* », Bujumbura, octobre 2009.

MIDENDE J. « *Etude sur les Etablissements Privés de l'Enseignement Supérieur du Burundi* », Bujumbura, juin 2007

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET DU SECONDAIRE: *Rapports des Directions Provinciales de l'Enseignement, 2005-2009*

MIVUBA A, « *Formation, Education, Emploi. Burundi 2025, Etudes Rétrospectives*, Bujumbura, août 2004

MUKENE P. et BURLAUD A. : « *Les grands défis de l'Examen d'Etat dans le système éducatif burundais* ». Etude réalisée pour le compte du PROJET PARES/MESRS, Bujumbura, juin 2010.

NDAYISABA J. « *Orientations Générales de l'Enseignement Supérieur au Burundi* ». Etude réalisée pour le PARES, Bujumbura, septembre 2008.

NZOHABONAYO C. « *Législation scolaire en vigueur au Burundi au 31/10/2004* », Bujumbura, octobre 2004.

OAG, « *Analyse du Fonctionnement et du financement de l'Enseignement Supérieur Privé au Burundi* », Bujumbura, septembre 2012

OAG, « *Analyse du fonctionnement et du financement de l'enseignement supérieur public au Burundi* », Bujumbura, décembre 2011.

OAG, « *Système éducatif burundais : crise, tâtonnements et incohérences* », Bujumbura, janvier 2001.

REPUBLIQUE DU BURUNDI : « *Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation (2009-2016)* », Bujumbura, juin 2009.

REPUBLIQUE DU BURUNDI : « *Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté* ». 1^{er} Rapport de mise en œuvre. Bujumbura, juin 2008.

UNESCO : « *Forum Mondial sur l'Education. Rapport Final* », Paris, UNESCO, 2000

UNESCO : « *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2009* », Paris, UNESCO, 2008.

UNESCO : « *Forum Mondial sur l'Education* », Dakar 26-28 avril 2000. Rapport final. Paris, Editions UNESCO, 2000

Annexes

Pourcentage des F et G au primaire et secondaire par province en 2010-2011

Province	Secondaire	Primaire
BUBANZA	32	49
BUJUMBURA	42	51
BUJUMBURA M	47	50
BURURI	42	51
CANKUZO	41	50
CIBITOKÉ	30	49
GITEGA	49	52
KARUSI	39	50
KAYANZA	42	51
KIRUNDO	31	48
MAKAMBA	41	50
MURAMVYA	50	52
MUYINGA	35	48
MWARO	50	52
NGOZI	40	49
RUTANA	38	50
RUYIGI	40	50

Pourcentage des F et G au primaire et secondaire de 2001 à 2010

Année	Primaire		Secondaire	
	%F	%G	%F	%G
A 2001	44	56	42	58
A 2002	44	56	43	57
A 2003	45	55	42	58
A 2004	46	54	40	60
A 2005	48	52	41	59
A 2006	48	52	41	59

A 2007	49	51	40	60
A 2008	49	51	41	59
A 2009	50	50	41	59
A 2010	50	50	42	58

**Pourcentage des F et G dans le secondaire public par classe en
2010-2011**

Classe	%F Sec. Non Com.	%G Sec.Non Com.	%F COCO	%G COCO
7ème	33	67	43	57
8ème	38	62	44	56
9ème	35	65	43	57
10ème	37	63	41	59
3ème LM	32	68	30	70
3ème SC	31	69	31	69
3ème ECO	47	53	47	53
2nde LM	28	72	27	73
2nde SCA	22	78	3	97
2nde SCB	28	72	29	71
1ère LM	28	72	28	72
1ère SCA	34	66	0	0
1ère SCB	24	76	31	69
1ère ECO	34	66	74	26
1ère LP	67	33	58	42
2ème LP	61	39	52	48
1ère N	46	54	40	60
2ème N	39	61	36	64
3ème N	39	61	29	71
4ème N	36	64	31	69
Form. Péd.	30	70	37	63
Total	36	64	43	57

Effectifs des nouveaux inscrits à l'UB de 2007 à 2012

Année	Sexe	DROIT	IEPS	IPA	ISA	ISCO	ITS	FLSH	MED	FPSE	FSC	FSEA	TOTAL	% F
2011-2012	F	50	7	47	28	106	42	139	25	92	88	118	742	17%
	MF	248	95	529	291	426	478	748	154	369	493	410	4 241	
	%F	20	7	9	10	25	9	19	16	25	18	29	17	
2010-2011	F	55	60	15	31	26	53	49	77	34	40	7	447	17%
	MF	386	440	249	128	151	215	238	337	261	157	80	2 642	
	%F	14	14	6	24	17	25	21	23	13	25	9	17	
2009-2010	F	34	3	60	13	118	17	94	43	58	46	71	557	18%
	MF	175	52	555	185	349	325	526	219	248	340	208	3 182	
	%F	19	6	11	7	34	5	18	20	23	14	34	18	
2008-2009	F	9	1	27	6	43	8	34	22	40	13	16	219	14%
	MF	75	31	317	82	130	156	218	147	109	162	91	1 518	
	%F	12	3	9	7	33	5	16	15	37	8	18	14	
2007-2008	F	29	0	43	8	25	10	26	31	55	20	42	289	16%
	MF	143	22	357	103	86	169	219	167	178	219	193	1 856	
	%F	20	0	12	8	29	6	12	19	31	9	22	16	
Moyenne	%F	17	6	9	11	28	10	17	18	26	15	22	16	